ÉLECTIONS LÉGISLATIVES **14 JUIN 1981**

Première Circonscription de Chartres



Georges LEMOINE

46 ans - Marié - 3 enfants

Député Sortant

Maire de Chartres

Vice-Président du Conseil Général

Conseiller régional

Secrétaire National de l'Association des Maires de France

Secrétaire d'État à l'Énergie

présenté par

le Parti Socialiste

SUPPLÉANT :

Jean GALLET

Marié · 4 enfants

Agriculteur - Maire d'Allonnes

Ancien Champion de France d'Athlétisme
Président de la Ligue du Centre
Vice-Président de la Fédération Française d'Athlétisme
Vice-Président des Combattants Volontaires de la Résistance
Croix de Guerre 1939-45 · Médaille de la Résistance
Chevalier du Mérite National
Palmes Académiques
Médaille d'Or de l'Éducation Physique et des Sports



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En mars 1978 vous m'avez fait confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. Député d'Eure-et-Loir, j'ai siégé au Parlement, mais aussi dans de nombreuses instances internationales (Conseil de l'Europe, délégation française à l'Organisation des Nations Unies).

Secrétaire Général de l'Association Nationale des Maires de France, j'ai défendu l'action des Maires et des Conseillers municipaux de nos villes et de nos villages.

Pendant trois ans j'ai travaillé pour que nous puissions vivre ensemble dans une communauté libre, généreuse et fraternelle. Respectueux des opinions de chacun, je me suis tenu personnellement à la disposition des citoyennes et des citoyens au cours des nombreuses réunions organisées dans chaque commune.

Le 10 mai 1981 en votant majoritairement pour François MITTERRAND vous avez confirmé les espoirs que vous mettez dans la gauche, seule capable d'apporter l'égalité des droits et des chances, de développer le sens des responsabilités.

Le Gouvernement de Pierre MAUROY, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, a déjà pris les premières mesures **POUR MIEUX VIVRE :**

- en augmentant le S.M.I.C., les allocations familiales, l'allocation logement, l'allocation pour handicapés adultes, le minimum vieillesse ;
- en relançant l'activité économique par un programme de grands travaux d'utilité publique ;
- dès le milieu du mois de juin des mesures seront prises pour alléger les charges qui pèsent sur les artisans et sur les commerçants ;
- le Ministre socialiste de l'Agriculture a pris des mesures immédiates de soutien des marchés. Les prochains conseils des ministres prendront des décisions pour améliorer les retraites et les allocations familiales des agriculteurs, les prêts aux jeunes agriculteurs, l'aide aux agriculteurs en difficulté, l'allongement du congé maternité des agricultrices et la création de postes d'aides ménagères à domicile ;
- le départ à la retraite dès 60 ans, pour ceux qui le souhaitent, sera favorisé.

UNE LARGE MAJORITÉ DE GAUCHE à l'ASSEMBLÉE SOUTIENDRA L'ACTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR l'EMPLOI, la PAIX, la LIBERTÉ.

Nous avons tant de choses à faire ENSEMBLE :

- assurer le droit au travail pour tous, en particulier pour les jeunes ;
- défendre le pouvoir d'achat ;
- développer l'initiative et la responsabilité des salariés ;
- réformer la fiscalité et promouvoir une nouvelle politique du crédit pour la défense des travailleurs indépendants et des P.M.E. ;
- défendre la petite et la moyenne exploitation agricole en garantissant les prix et en protégeant la terre, outil de travail.

SEULE UNE ÉQUIPE d'HOMMES du PAYS PEUT DÉFENDRE AU PLUS HAUT NIVEAU, les INTÉRÊTS de CHARTRES et de l'EURE-ET-LOIR

DÊS le 14 JUIN, COMME en MARS 1978, VOUS FEREZ CONFIANCE à Georges LEMOINE et à Jean GALLET

DEPUIS DES ANNÉES VOUS AVEZ PU MESURER L'ACTION d'UN HOMME DYNAMIQUE, ACCESSIBLE à TOUS et PROCHE DE VOUS.

ENSEMBLE NOUS CONTINUERONS d'AGIR POUR LE PROGRÈS à CHARTRES et dans l'EURE-ET-LOIR.

VOTER SOCIALISTE, C'EST VOTER POUR VOUS

IMPRIMERIE CHARRON - CHARTRES

VU, LES CANDIDATS